



Communiqué de presse

Jeudi 15 mai 2008

France Télécom Orange a signé avec la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire une convention relative aux travaux de déplacements de ses réseaux de communications électroniques dans le cadre du projet de réalisation de la deuxième ligne de tramway de l'agglomération orléanaise (CLEO).

Yves Scaviner, Directeur Régional de France Télécom et Charles-Eric Lemaignan Président de la Communauté d'agglomération ont signé officiellement cette convention le 15 mai 2008 à 16h30 au siège de l'AggLO, Espace Saint-Marc, 5 Place du 6 juin 1944.

La réalisation de la seconde ligne de tramway de l'AggLO Orléans Val de Loire nécessite la déviation de certains réseaux existants parce que :

- certains réseaux ne sont pas assez profonds ou résistants pour supporter la future plateforme du tramway.
- Les réseaux doivent rester accessibles pour permettre les réparations futures, sans gêner l'exploitation du tramway. Ils seront donc replacés sous la chaussée et les futurs trottoirs.

Le tracé de la seconde ligne de tramway passe à proximité immédiate de la totalité des centraux téléphoniques majeurs de l'agglomération orléanaise situés au nord de la Loire. Il a des conséquences sur 80% des réseaux de France Télécom, soit environ 300 000 abonnés aux services d'Orange ou des autres opérateurs utilisant les réseaux de France Télécom.

La convention, validée par le Conseil de communauté le 28 février 2008, et signée ce jour, est un élément majeur pour la pleine réussite du projet CLEO. Elle concrétise le travail conduit depuis l'été 2007 et illustre un partenariat exemplaire entre la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire et France Télécom Orange, garantissant le bon déroulement du projet CLEO.

La convention a pour objet de définir les modalités d'exécution des travaux de déplacement, de modification des ouvrages exploités par le concessionnaire.

Par cette convention, les deux partenaires s'engagent à optimiser les travaux, c'est-à-dire à, entre autres, réduire au strict nécessaire le coût des déplacements de réseaux et les délais d'interventions.

Enfin, pour les riverains, cette convention est synonyme d'une durée optimisée et limitée des travaux et d'une prévention des risques induits pour le service rendu aux clients de France Télécom.

France Télécom Orange, en tant que maître d'ouvrage et maître d'œuvre, réalisera les travaux sur ses réseaux, avec ses propres équipes, et prendra en charge le financement de ces travaux.

A propos d'Orange

Orange est la marque phare de France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde. France Télécom sert plus de 170 millions de clients sur les cinq continents au 31 décembre 2007, dont les deux tiers sous la marque Orange. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 52,9 milliards d'euros en 2007. Au 31 décembre 2007, le Groupe comptait 109,6 millions de clients du mobile et 11,6 millions de clients ADSL.

Lancé en juin 2005, le programme NExT (Nouvelle Expérience des Télécommunications) permet au Groupe de poursuivre sa transformation d'opérateur intégré afin de faire de France Télécom l'opérateur de référence des nouveaux services de télécommunications en Europe. En 2006, Orange est ainsi devenue la marque unique du Groupe pour l'Internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Dans le même temps, Orange Business Services est devenue la marque des services offerts aux entreprises dans le monde. France Télécom est le troisième opérateur mobile et le premier fournisseur d'accès Internet ADSL en Europe et parmi les leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations : www.orange.com, www.francetelecom.com, www.orange-business.com

La marque Orange et autres noms de services et de produits Orange cités dans ce communiqué sont des appellations commerciales appartenant à Orange Personal Communications Services Limited.



Contact:

France Télécom Orange / DR Centre Val de Loire

Olivia Mardon: 06 86 46 04 66

olivia.mardon@orange-ftgroup.com

Contact :

Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire

Laurence Jolivet

Chargée de communication CLEO

02 38 78 49 72

ljolivet@agglo-orleans.fr